LA VOIX DE L'ANR
le magazine de tous les retraités, reconnue d'intérêt général

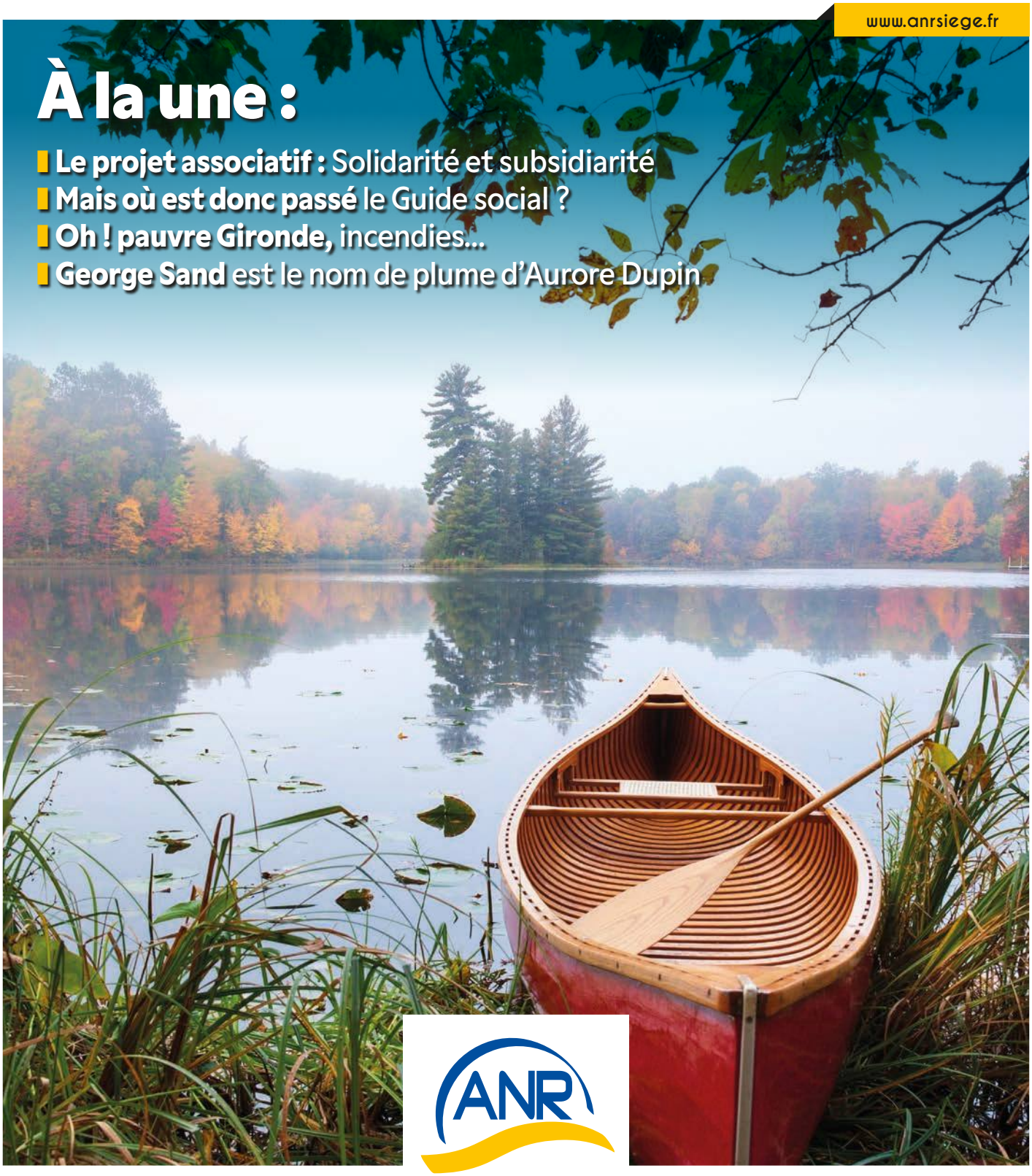
N° 518
AUTOMNE 2026

DÉFENSE
RENCONTRE
INFORMATION
ENTRAIDE
PROTECTION

www.anrsiege.fr

À la une :

- **Le projet associatif :** Solidarité et subsidiarité
- **Mais où est donc passé** le Guide social ?
- **Oh ! pauvre Gironde,** incendies...
- **George Sand** est le nom de plume d'Aurore Dupin



En retraite ou bientôt en retraite ?
l'ANR vous ouvre ses portes !

Vous entrez dans une nouvelle phase de votre vie et l'Association Nationale de Retraités (ANR) est là pour vous accompagner!

Créée depuis 1927, notre association est ouverte à tous les retraités. Apolitique, asyndicale, laïque et reconnue d'intérêt général, l'ANR défend vos intérêts et tisse des liens de solidarité entre ses membres.

Nous rejoindre pour une vie active et solidaire avec une multitude d'activités :

- Marches, Randonnées,
- Activités,
- Généalogie,
- Jeux de société,
- Voyages, séjours
- Sorties Culturelles,
- Une passion à partager ? Partageons la ensemble !





Notre solidarité va plus loin :

- Maintien du lien avec les plus anciens,
- Visite aux membres isolés,
- Colis de Noël aux plus âgés,
- Anniversaires.

ANR 1927 - 2027
100 ans de l'ANR

Faisons entendre notre voix en agissant :

- Dans les instances décisionnelles,
- Pour la maîtrise des complémentaires santé,
- Pour la simplification des démarches pour les pensions de réversion,
- Pour la mise en œuvre de la loi « grand âge »,
- En rencontrant nos élus dans chaque département.



Édition du 1er septembre 2026

Dès aujourd'hui rejoignez l' ANR

Devenez membre de notre famille avec une cotisation annuelle modique de 23 € (déductible fiscalement),

https://www.facebook.com/ANR.BienVivreSaRetraite

- Dans chaque département un Groupe Autonome
- Des lettres d'information mensuelles.
- Une revue trimestrielle.

Pour adhérer c'est simple :
https://www.anrsiege.fr/

Association
Nationale de
Retraités
13, rue des immeubles industriels
75011 PARIS
☎ +33 1 43 79 37 18
SIREN : 316 343 094



LE PROJET ASSOCIATIF : solidarité et subsidiarité

Le projet associatif est la colonne vertébrale d'une association. Il définit, à partir des valeurs de l'association, le but, les objectifs, les moyens, mis en place pour les promouvoir. Il est à la fois un guide interne, fédérateur des bénévoles et des adhérents, et un support clair de communication, pour les futurs adhérents et les partenaires.

« Développer la solidarité autour de nous et nous inspirer les uns des autres, tel est le but de notre projet associatif. »

Notre association, bientôt centenaire, vient, après une réflexion entamée depuis trois ans, de finaliser son projet associatif : qui sommes-nous, vers quoi voulons-nous aller, comment voulons-nous y aller ? Sont prises en compte les valeurs fondatrices de notre association, définies dans nos statuts, l'expérience qu'elle a acquise, les attentes. Il conclut sur les nouveaux besoins exprimés par nos adhérents anciens et nouveaux.

Le projet final a été présenté au conseil d'administration des 15 et 16 avril 2026, et approuvé. Il a été exposé à l'assemblée générale des 26 et 27 mai 2026 à Paris. Il est maintenant diffusé et chacun peut le lire sur le site de l'ANR (site adhérents-publications - projet associatif de l'ANR).

Défendre les intérêts des retraités dans tous les domaines qui font leur vie est le principe fondateur. Sans les reprendre tous ici (ce que fait le projet associatif), développer la solidarité entre nous est un axe majeur de notre action. C'est même notre raison d'être.

Depuis plusieurs années, je suis invité aux assemblées départementales. J'écoute et j'observe : chaque groupe développe ses actions de solidarité animées par des bénévoles. Le plan d'action attaché au projet associatif recense en six orientations toutes les actions que promeuvent les groupes. Certains développent plus telle ou telle action, avec plus ou moins d'intensité.



FRANÇOIS-XAVIER LEHMANN
Président national de l'ANR

C'est là qu'intervient le principe de subsidiarité : selon ses goûts, ses capacités, sa créativité, chacun contribue au niveau de son groupe à développer la solidarité autour de lui. Ce n'est pas au siège de notre association de donner des impératifs, de faire à la place des groupes, ou de juger ce qui est réalisé. Le plan d'action recense les multiples pistes pour développer la solidarité, donne des idées, mais n'impose pas, car tout dépend des bénévoles plus portés à telle ou telle action, selon leur souhait d'engagement, leur temps, leurs moyens physiques, leurs envies. Chaque adhérent peut ainsi contribuer, à la mesure de ses moyens et de ses goûts, à développer et à enrichir entre nous la solidarité.

Des pistes innovantes sont dessinées : avec la *"seniorisation"* de notre société, la volonté de rester en bonne santé et autonome malgré les années qui passent, d'avoir une vie sociale épanouie, de défendre nos droits individuels et collectifs, de bien vivre là où l'on vit, de nous faire mieux connaître de nos concitoyens plus jeunes. Pour tous ces objectifs partagés, chaque groupe peut s'inspirer des autres. C'est le but de notre projet associatif. Partageons-le !

Sur le site "www.anrsiege.fr" vous êtes informés de l'actualité et de vos droits.

De plus, en tant qu'adhérent vous avez accès à un espace réservé.

Pour y accéder, en bas à droite, cliquer sur "site des adhérents", indiquer l'identifiant : *adherent* (sans accent).

Pour obtenir le mot de passe, merci de vous adresser à votre groupe ANR.

ABONNEMENTS

Automne 2026 • 98e année
Prix de l'abonnement annuel : 22 €
(4 numéros)
Magazine trimestriel de l'ANR
(Association nationale de retraités)

RÉDACTION

Directeur de la publication :
François-Xavier LEHMANN

Responsable d'édition :
Hervé DARRICARRÈRE

Comité de rédaction :
François-Xavier LEHMANN
Rémi SERVOT
Hervé DARRICARRÈRE
Jean CORDOBA
Christiane MOREAU
Jocelyne SÉNÉCHAL
Marie-Claude VATTEMENT
Félix VÉZIER

Responsable Communication :
Rémi SERVOT

ADMINISTRATION

Dépôt légal 1er trimestre 2026
Commission paritaire
n° 0929 G 81872
ISSN 1636-6530
Tirage : 35 000 exemplaires

ANR Siège national
13, rue des Immeubles Industriels
75011 Paris
Tél. : 01 43 79 37 18
Site internet : https://www.anrsiege.fr
Courriel : anrsiege@orange.fr
Amicale Vie : 01 43 79 21 28

FABRICATION

Éditeur : ANR Siège national
13, rue des Immeubles Industriels
75011 Paris

Conception - impression :
ARMICOM
Courriel : f.cabioch@armicom.fr

PEFC
PEFC/14-38-00015
Certificado PEFC
Este producto procede de bosques gestionados de forma sostenible y fuentes controladas
www.pefc.es

En cas de changement de situation, merci de contacter le siège de l'ANR au : 01 43 79 37 18











06 Défense

10 Action sociale et solidarité

11 À savoir

18 Vie des groupes

24 Culture

34 Amicale Vie

36 Santé - Bien vivre

37 Jeux

40 Entreprises

42 Vivre-infos

46 Solutions jeux

Encart deuils

Ont participé à ce numéro : François-Xavier LEHMANN, Rémi SERVOT, Hervé DARRICARRÈRE, Marie-Claude VATTEMENT, Denise DEBOUT, Jocelyne PERSONNE, Daniel BERTRAND, Jean-Pierre VACHE, André VIGEOLAS, Jean-Luc PONCHANT, Antoinette SUIRE, Raymond MOYA, les membres de la commission Défense, les membres de la commission Solidarité.

POUVOIR D'ACHAT et inflation

Les choix du gouvernement américain actuel nous paraissent souvent irrationnels. Ils ont un impact sur le niveau d'inflation que nous subissons et, donc sur notre pouvoir d'achat.

En fait, ils sont très clairs : la décision de fermer les frontières américaines aux importations chinoises et des autres pays industrialisés a pour but de protéger l'industrie locale et de contraindre les exportateurs étrangers à s'installer sur le sol américain pour produire et vendre sur le marché intérieur. Cela crée de l'emploi, en particulier dans les états désindustrialisés, souvent enjeux politiques dans les élections futures.

Largement autosuffisants en énergie, en particulier pour le gaz et le pétrole, les États-Unis, en guerre contre l'Iran et après avoir mis au pas le Vénézuéla, qui a les réserves pétrolières les plus importantes au monde, disposent des armes leur permettant de bloquer l'approvisionnement de la Chine, qui importe habituellement ses ressources en gaz et pétrole de ces deux zones géographiques. Voilà le seul concurrent politique, technologique et économique des États-Unis en difficulté.

Quelles sont les conséquences pour nous, retraités ? Tout d'abord, cela fait monter le prix de l'essence avec l'augmentation des cours du pétrole. Mais, le prix à la pompe, aujourd'hui, n'est pas supérieur à celui de 2000, avec l'inflation et l'élévation de notre niveau de vie depuis le début du siècle. L'augmentation du prix des transports impacte les prix de notre consommation par l'augmentation des prix de production. En contrepartie, les entreprises chinoises n'ayant plus de débouchés sur le marché américain se ruent sur le riche marché européen, totalement ouvert : les partenaires européens ne sont pas d'accord entre eux sur les mesures à prendre.

De plus, leurs produits sont désormais de qualité : les voitures électriques chinoises (une voiture sur dix vendues en Europe, actuellement, et bien plus, bientôt) sont moins chères et de meilleure qualité que les voitures que nous produisons. D'ici à la fin de l'année 2026, le déficit commercial de l'Europe par rapport à la Chine sera d'1,5 milliards d'euros par jour !

Mais, cela a un effet déflationniste pour nous, consommateurs qui profitons de l'aubaine pour acheter nos vêtements, nos chaussures, notre électroménager, nos outils de bricolage, nos meubles..., en plus des voitures électriques, moins chers. Cela nuit à nos industries (pour ce qu'il en reste en France, avec la politique suivie depuis plusieurs décennies), mais fait le bonheur du consommateur que nous sommes.

Résultat : L'inflation générée par l'augmentation du prix de l'essence (qui ne touche pas les propriétaires de voitures et de camions électriques) est contrebattue par la baisse des produits d'importation chinoise, qui forment une part croissante de nos dépenses de consommation : peut-être la moitié. Regardons les étiquettes de ce nous achetons sans y faire attention. D'où une inflation qui reste modérée en France, même si le chômage augmente, car les entreprises françaises ont du mal à soutenir la concurrence chinoise. Cela abaisse encore plus, par le chômage, le nombre d'actifs qui contribuent au financement de nos retraites par répartition.

Nos retraites seront-elles indexées sur cette inflation modérée ? Sans doute, compte tenu du blocage politique que nous vivons avant les élections de 2027, y aura-t-il des discussions, mais on peut parier que le pouvoir d'achat sera maintenu *grosso modo*. Quel parti politique se mettrait à dos les 38 % d'électeurs retraités ?

"La lucidité est la blessure la plus proche du soleil", écrivait le poète et résistant René Char : les vraies discussions pour sortir notre pays de la crise, dans laquelle il s'est enfoncé tout seul, auront lieu après les élections de 2027, et nous n'y couperons pas. Les retraités seront à nouveau sur la sellette : il faut nous y préparer activement.

François-Xavier Lehmann